



Entretien des appartements

Par **syrie gérard**, le **27/12/2011** à **19:38**

Bonjour, une locataire néglige de façon très excessive l'entretien de l'appartement que je lui loue. crasse, toile d'araignées. chats, pas d'aération des locaux, Etc immonde ;;;
matelas à même le sol ou dorment ses 2 enfants + elle + les 3 chats ;;;
que dois je faire?

Par **cocotte1003**, le **28/12/2011** à **05:22**

Bonjour, si cela provoque des nuisances pour les voisins ou que les enfants sont en danger par cet état des fait, vous pouvez voir avec le service d'hygiène (voir adresse en mairie). Si nonn il va vous falloir attendre le départ de cette locataire. A ce moment là, vous ferez un état des lieux (au besoin, prenez un huissier pour le faire) minutieux et vous pourrez effectuer, à ses frais la remise en état (justificatifs à l'appui) que vous retiendrez sur le dépôt de garantie, cordialement, bonnes fetes